



Canadian Mental
Health Association
Mental health for all

Association canadienne
pour la santé mentale
La santé mentale pour tous



years of
community
ans de
communauté

L'investissement fédéral dans un plan de santé mentale communautaire pancanadien, essentiel à notre rétablissement collectif

Mémoire – Consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de 2022

Par :

Margaret Eaton
Cheffe de la direction nationale
Association canadienne pour la santé mentale
250, rue Dundas Ouest
Toronto (Ontario), M5T 2Z5
416 646-5557
meaton@cmha.ca

6 août 2021

Recommandations

Recommandation 1 : Que le gouvernement investisse directement 57 millions de dollars dans les services et les programmes communautaires de base en santé mentale, afin de garantir à tous les Canadiens et Canadiennes un accès aux soins dont ils ont besoin, là où ils vivent.

Recommandation 2 : Que le gouvernement accroisse les investissements dans les logements avec services de soutien pour les personnes qui vivent avec une maladie mentale ou un problème de consommation, afin que celles-ci aient un endroit sûr où vivre pendant qu'elles se rétablissent.

Recommandation 3 : Que le gouvernement augmente les investissements dans les soins de santé mentale dirigés par des personnes autochtones, afin de favoriser la réconciliation et de mieux soutenir les communautés autochtones.

Introduction

La pandémie a eu des effets dévastateurs et durables sur la santé mentale des Canadiennes et des Canadiens. L'isolement prolongé, l'insécurité économique, la peur de l'infection, les décès et la perte du sentiment de normalité ont mis en évidence des lacunes de longue date dans un système de santé mentale qui a désespérément besoin d'une réforme et de nouveaux investissements.

Nos recherches ont révélé systématiquement qu'au Canada, les personnes qui étaient déjà vulnérables et marginalisées avant la COVID-19 ont été touchées de façon disproportionnée par la pandémie :

- 70 % des enfants d'âge scolaire et 66 % des enfants d'âge préscolaire ont connu une détérioration de leur santé mentale;
- la santé mentale des personnes autochtones, des personnes 2SLGBTQIA+, des femmes et des personnes handicapées s'est détériorée depuis le début de la pandémie;
- les pensées suicidaires sont encore très présentes.

Les Canadiennes et les Canadiens ont besoin d'un accès rapide à des soins et à des traitements dans leurs propres communautés pour se rétablir d'une maladie mentale ou d'un problème de consommation. Pour ce faire, nous avons besoin d'un leadership fédéral fort.

Les services et les mesures de soutien communautaires en santé mentale sont indispensables pour aider les communautés à gérer un large éventail de problèmes de santé mentale et de consommation. Pensons notamment aux programmes de prévention de la maladie mentale et de promotion de la santé mentale, mais aussi aux services directs comme le counseling, le traitement de la consommation de substances, le soutien par les pairs, les services de logement et la gestion de cas.

Toutefois, comme ces mesures de soutien essentielles sont souvent offertes en dehors des hôpitaux et des cliniques médicales, elles ne sont pas considérées comme « médicalement nécessaires » au sens de la *Loi canadienne sur la santé*, et à ce titre, elles sont exclues des transferts fédéraux en santé.

Bien sûr, d'importants investissements ont été faits dans la santé mentale communautaire depuis le début de la pandémie, tant au niveau provincial que fédéral. Mais le fait est qu'ils n'ont pas eu assez de poids.

Seuls, les territoires et les provinces n'ont pas la capacité fiscale d'investir immédiatement dans les soins de santé mentale dont chaque communauté a besoin.

Même si les récents investissements publics ont également ciblé les déterminants sociaux de la santé, il est impératif d'accroître le financement et de déployer plus d'efforts pour garantir à toute la population canadienne un accès à des emplois bien rémunérés, à des logements sûrs et abordables, à des services de garde à l'enfance, à l'éducation et à la formation professionnelle, et à beaucoup plus. Ces facteurs ont tous un effet considérable sur la santé mentale.

Pour permettre des progrès significatifs en matière de santé mentale, le gouvernement fédéral devra jouer un rôle de premier plan. Lui seul a la responsabilité et la capacité de transformer le système de santé mentale de façon radicale.

L'ACSM estime que la prochaine étape est d'établir un plan pancanadien d'investissement direct dans les communautés, non seulement pour traiter les Canadiennes et Canadiens atteints d'une maladie mentale, quel que soit leur lieu de résidence, mais aussi pour prévenir les crises de santé mentale en premier lieu.

Recommandation 1 : Que le gouvernement investisse directement 57 millions de dollars dans les services et les programmes communautaires de base en santé mentale, afin de garantir à tous les Canadiens et Canadiennes un accès aux soins dont ils ont besoin là où ils vivent.

À titre d'organisme communautaire du secteur de la santé mentale le plus vaste et le mieux établi au Canada, l'ACSM sert plus de 1,3 million de personnes grâce à des mesures de soutien et des programmes d'éducation communautaires de première ligne en santé mentale. Présente dans plus de 330 communautés dans toutes les provinces et un territoire, l'ACSM est bien placée pour offrir un soutien de santé mentale immédiat et fondé sur des données probantes au niveau communautaire, là où les gens en ont le plus besoin.

L'ACSM est souvent le premier point de contact et le dernier recours des personnes vivant avec une maladie mentale ou un problème de consommation. Mais malheureusement, le manque de financement a engendré de longues listes d'attente pour bon nombre de nos services. Nos filiales sont tout simplement incapables de répondre à la demande.

- a. L'ACSM demande un investissement direct de 50 millions de dollars sur trois ans pour maintenir et renforcer l'accès aux services de santé mentale communautaires, indispensables mais actuellement sous-financés.**

Les programmes de l'ACSM aident les gens à rester proches de leur communauté, font économiser de l'argent aux contribuables et réduisent le fardeau des soins actifs. Les programmes de promotion de la santé mentale et de prévention de la maladie mentale que nous offrons aident à prévenir les crises tout en entraînant des économies pour le système de santé.

Bien que certains de nos services aient été interrompus ou retirés en raison de la pandémie, beaucoup sont passés au virtuel. Ce passage au numérique a certes amélioré l'accès des personnes ayant la technologie requise, mais il a par le fait même réduit l'accès des personnes dépourvues de ressources technologiques, comme celles vivant en situation d'itinérance ou faisant face à d'autres obstacles.

L'ACSM peut rapidement déployer ces programmes éprouvés en français et en anglais pour atteindre des millions de personnes vulnérables, notamment les enfants et les adolescents, les personnes âgées, les personnes autochtones, les étudiants et les premiers intervenants, qui ont travaillé sans relâche en première ligne de la pandémie.

b. L'ACSM demande un investissement de 5 millions de dollars pour déployer *Resilient Minds*, un programme dirigé par les pompiers, pour les pompiers, afin de le rendre accessible à tous les premiers intervenants et fournisseurs de soins de santé de première ligne.

Resilient Minds a aidé des centaines de pompiers à mettre au point des stratégies pour atténuer ou gérer les traumatismes et la détresse psychologique, ce qui a permis à leurs équipes d'être mieux informées et en meilleure santé. Tous les participants rapportent qu'ils en savent maintenant plus sur les traumatismes et les troubles psychologiques, et qu'ils ont appris de meilleures façons de gérer leur stress et d'accroître leur résilience.

Un investissement de 5 millions de dollars permettrait d'offrir le programme à 10 000 pompiers, premiers intervenants et travailleurs de première ligne supplémentaires, y compris les paramédicaux, le personnel infirmier, les médecins, le personnel de soins de longue durée, le corps policier et d'autres personnes présentant un risque élevé d'anxiété, de dépression, de TSPT et de suicide.

Actuellement, les premiers intervenants et les travailleurs de première ligne ne disposent pas d'un soutien par les pairs accessible en matière de santé mentale. Des investissements immédiats sont essentiels pour leur donner les compétences et les outils nécessaires à la gestion des effets de la pandémie sur leur santé mentale, aujourd'hui et dans l'avenir.

c. L'ACSM demande un investissement de 2 millions de dollars pour élargir l'accessibilité des *Recovery Colleges* à l'ensemble du pays.

Les *Recovery Colleges* sont des centres d'apprentissage novateurs où tout le monde peut acquérir des connaissances, développer de nouvelles compétences et créer des liens sociaux qui favorisent le rétablissement. Ce programme s'est avéré bénéfique sur le rétablissement, le bien-être et la qualité de vie, les relations sociales, la réduction de la stigmatisation et de la discrimination intériorisées, l'emploi et les activités communautaires. Il réduit également les coûts de soins de santé et l'utilisation des services.

Dirigé par des professionnels de la santé mentale et des pairs ayant une expérience vécue, le programme aide les gens à redécouvrir ce qui les anime et donne du sens à leur vie. Un investissement de 2 millions de dollars permettrait de renforcer la capacité des 24 *Recovery Colleges* existants administrés par l'ACSM, ainsi que de lancer 14 nouveaux *Recovery Colleges* au Canada pour atteindre 10 000 personnes supplémentaires. Durant la pandémie de COVID-19, quand les besoins en soins de santé mentale ont augmenté de façon exponentielle, l'ACSM a offert les cours des *Recovery Colleges* sur le Web, ce qui a facilité l'accès au programme et permis à un plus grand nombre de participants de s'inscrire.

Recommandation 2 : Que le gouvernement accroisse les investissements dans les logements avec services de soutien pour les personnes qui vivent avec une maladie mentale ou un problème de consommation, afin que celles-ci aient un endroit sûr où vivre pendant qu'elles se rétablissent.

Avoir un logement sûr et abordable est essentiel à une bonne santé mentale. L'accès au logement réduit le stress et favorise le rétablissement, ce qui est bénéfique pour la santé globale.

Les personnes qui vivent avec un problème de santé mentale ou de consommation présentent un risque accru d'insécurité liée au logement; on estime qu'entre 25 et 50 % des personnes en situation d'itinérance ont un problème de santé mentale. Les loyers élevés et la pénurie de logements dans de nombreuses communautés partout au Canada ont considérablement réduit l'accès à des logements abordables – et la pandémie a rendu l'accès à des logements abordables et convenables encore plus difficile.

Il est essentiel d'accroître l'investissement dans les logements qui consolident l'aide et les engagements fédéraux existants, en ciblant l'accès aux logements avec services de soutien – un modèle qui combine l'accès à des logements abordables et des services coordonnés intensifs. Ce modèle inclurait par exemple des allocations et des

indemnités au logement, mais aussi de la gestion de cas, du counseling, de l'aide à la préparation des médicaments et de la formation en dynamique de la vie.

L'ACSM demande :

- du capital pour la construction et l'exploitation de 50 000 **logements avec services de soutien** sur plus de dix ans;
- la construction et l'acquisition d'au moins 300 000 **logements sociaux abordables, coopératifs et sans but lucratif sur plus de dix ans**;
- la création d'une **prestation de soutien aux locataires d'habitation**;
- la mise en œuvre d'une **stratégie de logement pour les personnes autochtones vivant en milieu urbain, en milieu rural et dans le Nord**, qui comprenne à la fois des investissements ciblés et une structure de gouvernance dirigée par des personnes autochtones.

Recommandation 3 : Que le gouvernement augmente les investissements dans les soins de santé mentale dirigés par des personnes autochtones, afin de favoriser la réconciliation et de mieux soutenir les communautés autochtones.

L'ACSM s'est engagée à soutenir la réconciliation avec les peuples autochtones par la mise en œuvre de tous les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Pour ce faire, il faut d'abord s'assurer que les personnes autochtones du Canada ont accès aux mêmes soins de santé mentale que les personnes non autochtones.

Les traumatismes intergénérationnels causés par le système de pensionnats affectent profondément de nombreuses communautés et se traduisent par un taux de suicide trois fois plus élevé chez les personnes autochtones que chez les Canadiens et Canadiennes non autochtones. Les communautés continuent à composer avec le deuil et les traumatismes engendrés par la perte de milliers de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées, et les enfants autochtones continuent d'être surreprésentés au sein du système de protection de l'enfance en dépit des conséquences néfastes sur leur santé mentale qu'entraîne le fait de séparer les enfants de leur famille.

De plus, les problèmes liés à l'accès à l'eau potable, à des soins de santé physique et mentale, à des emplois, à l'éducation et à la sécurité du logement contribuent au stress psychologique quotidien et aux violations des droits de la personne auxquels font face de nombreuses communautés autochtones du Canada.

Bien qu'il y ait eu des investissements dans les soins de santé mentale des communautés autochtones, on a encore grandement besoin de services de santé mentale fondés sur la culture et les traumatismes qui soient offerts par des personnes autochtones. Plus précisément, il y a un manque d'investissement global et ciblé dans les mesures de soutien offertes aux personnes autochtones en matière de consommation de substances. La recherche montre que la crise des opioïdes a eu un effet disproportionné sur les personnes autochtones, et que cet effet s'est aggravé durant la pandémie.

L'ACSM demande :

- un soutien accru aux **programmes et aux services de santé mentale adaptés aux réalités culturelles qui sont dirigés par des personnes autochtones** et qui reposent sur les pratiques de guérison autochtones, la guérison axée sur la terre et le principe de l'autodétermination;
- que tous les programmes soient guidés par le ***Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations***;
- l'établissement d'un financement de programme permanent pour la prestation de **soins communautaires axés sur la terre et fondés sur les traumatismes dans le traitement de la dépendance** chez les personnes autochtones;
- l'augmentation de l'investissement ciblé dans **la main-d'œuvre en santé mentale et en consommation de substances** au service des communautés autochtones;
- que le budget actuel de l'**Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone** soit doublé.

Conclusion

En augmentant l'investissement direct dans les services communautaires de santé mentale, le gouvernement fédéral a le potentiel de transformer la société canadienne.

Les personnes vulnérables telles que celles issues des communautés autochtones, racialisées et 2SLGBTQIA+ sont confrontées à des problèmes de santé mentale disproportionnés et à de plus grandes difficultés d'accès aux soins. Les investissements recommandés par l'ACSM aideront les familles et les communautés à profiter d'une bonne santé mentale, à vivre dans la dignité et à s'épanouir.

Habiter dans un endroit sûr est une première étape. Si l'on veut réduire les coûts associés aux refuges et mettre fin à l'itinérance, il faut absolument un investissement direct et ciblé dans les logements avec services de soutien pour les personnes qui vivent avec une maladie mentale ou un problème de consommation.

Garantir l'accès à des services de santé mentale axés sur la culture et dirigés par des personnes autochtones améliorera la santé mentale et le bien-être des communautés autochtones au Canada et constitue une étape essentielle vers la réconciliation.

L'occasion se présente à nous de transformer le système de santé mentale du Canada. Ne la ratons pas. L'ACSM maintient son engagement à soutenir ces efforts du mieux qu'elle peut afin que tous les Canadiens et Canadiennes puissent profiter d'une bonne santé mentale.

À propos de l'Association canadienne pour la santé mentale

Fondée en 1918, l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) est l'organisme communautaire du secteur de la santé mentale le plus vaste et le mieux établi au Canada. Présente dans plus de 330 régions réparties dans toutes les provinces et un territoire, l'ACSM œuvre en défense des droits et offre des programmes et des ressources qui contribuent à prévenir les problèmes et les troubles de santé mentale ainsi qu'à soutenir le rétablissement et la résilience, afin de permettre à tous les Canadiens et Canadiennes de s'épanouir pleinement.